Impôts

Déclaration de revenus 2025 : comment la corriger ?

Publié le 17 juin 2025 - Mise à jour le 05 août 2025 - Service Public / Direction de l'information légale et administrative (Premier ministre)

Vous pensez avoir fait une erreur sur votre déclaration 2025 de revenus, ou bien avoir oublié de déclarer une somme ? Vous avez la possibilité de corriger votre déclaration, que vous l'ayez faite via un formulaire papier ou bien en ligne. Explications avec *Service-Public.fr*.

Vous avez fait une déclaration en ligne

Correction après la réception de votre avis d'impôt

Votre avis d'impôt sera disponible dans votre espace Particulier fin juillet/début août. Si vous constatez une erreur sur cet avis, un service de correction en ligne est disponible sur votre espace Particulier (fonction « Accédez à la correction en ligne ») **du 30 juillet au 3 décembre 2025 inclus**.

Durant cette période, vous pourrez accéder à votre déclaration et modifier des montants ou des cases cochées. Vous recevrez ensuite un mail de confirmation. Un nouvel avis d'impôt sera émis après le traitement de la déclaration corrective et votre taux de prélèvement à la source sera recalculé.

Une fois la période de correction en ligne clôturée

Vous devrez déposer une réclamation sur votre espace Particulier. Celle-ci doit être faite dans un délai contraint. Consultez la fiche de *Service-Public.fr* pour connaître les délais des différentes réclamations en matière d'impôt : Réclamations et recours en justice en matière d'impôt (https://www.service-public.gouv.fr/particuliers/vosdroits/F110?lang=) .

> **À noter**
>
> Certaines informations ne peuvent pas être corrigées via le service de correction en ligne :
>
> - le changement de situation de famille (mariage, Pacs, rupture de Pacs, divorce, décès) ;
> - la mise à jour de l'état civil ;
> - la modification de la désignation d'un tiers de confiance, le changement d'adresse, l'ajout ou la modification de l'adresse de l'étudiant.

Vous avez fait une déclaration papier

Vous pouvez déposer une réclamation après avoir reçu votre avis d'impôt, soit en ligne, via votre espace Particulier, soit par courrier à votre centre des finances publiques en indiquant bien ces informations :

- nom, prénom et adresse ;
- numéro fiscal ;
- signature manuscrite ;
- impôt concerné ;
- motif de la réclamation avec les justificatifs.

> **Rappel**
>
> Si vous avez fait une erreur dans une déclaration à l'administration, vous bénéficiez du droit à l'erreur (https://www.service-public.gouv.fr/particuliers/vosdroits/F34677) . Il vous permet de régulariser votre erreur sans que vous soit appliquée une sanction.

Voir aussi

Impôt sur le revenu - Comment corriger votre déclaration ? (https://www.service-public.gouv.fr/particuliers/vosdroits/F33885)
Service-Public.fr

Impôt sur le revenu - Quelles sanctions en cas de déclaration en retard ? (https://www.service-public.gouv.fr/particuliers/vosdroits/F34175)
Service-Public.fr

Impôt sur le revenu - Calcul de l'impôt (https://www.service-public.gouv.fr/particuliers/vosdroits/F34328)
Service-Public.fr

Déclaration de biens immobiliers : dans quels cas devez-vous fournir des informations en 2025 ? (https://www.service-public.gouv.fr/particuliers/actualites/A17346)
Service-Public.fr

Impôt sur le revenu : le calendrier de la déclaration en 2025 (https://www.economie.gouv.fr/particuliers/impot-sur-revenu-calendrier)
Ministère chargé de l'économie

Je veux corriger la déclaration que j'ai déjà déposée. Comment procéder ? (https://www.impots.gouv.fr/particulier/questions/je-veux-corriger-la-declaration-que-jai-deja-deposee-comment-proceder)
Direction générale des finances publiques

Agenda

DU 7 JANV. AU 3 FÉVR. 2026

Consommation

Quelles sont les dates des soldes d'hiver 2026 ? (https://www.service-public.gouv.fr/particuliers/actualites/A17952)
Publié le 12 décembre 2025

À PARTIR DU 1 JANV. 2026

Transports franciliens

Quels seront les nouveaux tarifs des transports en Ile-de-France à partir du 1er janvier ? (https://www.service-public.gouv.fr/particuliers/actualites/A18679)
Publié le 11 décembre 2025

DU 15 JANV. AU 21 FÉVR. 2026

Démographie

Recensement de la population : quand et où a-t-il lieu en 2026 ? (https://www.service-public.gouv.fr/particuliers/actualites/A16298)
Publié le 04 novembre 2025

Voir toutes les échéances (https://www.service-public.gouv.fr/particuliers/actualites/agenda)